Déclaration préalable de l’Unsa Education au CDEN du mardi 04 septembre 2018

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Il est des rentrées scolaires qui démarrent sous de moins bons augures que d’autres. Cette rentrée 2018, dans notre département, est entachée par 2 événements majeurs : l’incendie criminel qui a dévasté une partie de l’école de Saint-Sever dans la nuit du 2 septembre 2018, et la situation de tension qui agite l’ EREA de Saint Pierre du Mont, en grève pour son deuxième jour depuis la rentrée.

Sur la situation de Saint-Sever, l’Unsa Education tient à saluer la réactivité des services de la Préfecture, du Conseil Départemental, de la Mairie de Saint-Sever et de la DSDEN pour assurer dans les meilleures conditions possibles et les meilleurs délais la continuité du service public d’Education Nationale.

Pour autant, nous tenons à réaffirmer dans cette instance un principe fondamental de notre République, de notre Ecole Publique et de notre fédération Unsa Education : le principe de laïcité. Nous ne souhaitons pas entrer dans des débats idéologiques ou des querelles politiques autour de la solution, certes temporaire, d’accueillir une partie des élèves de l’Ecole Publique du Parc dans les locaux de l’Ecole Privée Sainte Thérèse.

Pour l’Unsa Education, c’est un choix cornélien. Le pragmatisme certes s’impose. Mais, là où certains parlent d’œuvre de charité et, où d’autres craignent une récupération idéologique ou politique, nous ne parlerons, nous, que de solidarité et responsabilité éducative. Pour autant, au nom de nos collègues et des parents qui ont fait le choix de l’Ecole Publique, nous exigeons des garanties d’accueil, d’enseignement et de travail basées sur ce principe fondamental de laïcité. Cet accueil temporaire doit être borné par une convention d’utilisation des locaux, qui doit être portée à notre connaissance et l‘application du Règlement Intérieur de l’Ecole Publique au sein des locaux mis à disposition. Tout signe religieux, ostensible ou non, doit disparaître des locaux mis à disposition de nos collègues et des enfants de l’Ecole Publique. Il ne doit pas être proposé à nos collègues et aux enfants, de partager des activités scolaires ou péri scolaires communes avec l’Ecole Privée Catholique, sous prétexte de créer du lien. Nos collègues souhaitent réintégrer au plus vite leur école et demandent à être prioritaires sur ce retour et ce, dès que les conditions de sécurité et de travail le permettront, même si la totalité des travaux n’était pas achevée. Nous remercions, à ce sujet, le Conseil Départemental pour son engagement financier dans le chantier de reconstruction de l’Ecole du Parc. Plus largement, sur la commune de Saint-Sever, nous attendons des élus de la République Française Laïque qu’ils affichent une politique scolaire sans ambiguïté en faveur de l’Ecole Publique, gratuite et laïque. Pour finir sur cette situation de l’Ecole de Saint Sever, nous tenons également à déplorer, que cet acte criminel et les choix faits dans l’urgence ne puissent permettre le maintien des rythmes scolaires à 4 jours et demi pour les élèves de l’école du Parc. Rappelons qu’au plan national, ce sont 80% des écoles qui ont fait le choix d’un retour à 4 jours quand dans notre département « de gaulois » ce sont 70% des écoles qui ont maintenu le choix de rythmes scolaires mieux adaptés à la réussite scolaire de tous et en particulier des plus fragiles.

Sur la situation de l’EREA Brémontier, alors que dans le Nouvel Observateur, notre Ministre dit se préoccuper de la carrière des personnels et de leurs conditions de travail, déclare que « les enseignants ont besoin d’être soutenus, reconnus et valorisés » et lance un plan de généralisation d’une « Gestion des ressources humaines de proximité », nous disons, nous à l’Unsa Education, qu’il est plus que temps de passer des paroles aux actes et ce, dans chaque école et chaque établissement de notre territoire. La situation de l’EREA Brémontier est l’exemple même d’une carence de gestion des ressources humaines de proximité, bienveillante et cohérente. Nous avons trop tardé sur cette situation dégradée depuis de nombreux mois. Les mutations des 3 personnels enseignants et de santé, bien que faites dans des règles, sonnent comme des sanctions déguisées, car elles arrivent à un moment où le climat scolaire de l’établissement est devenu délétère, où la souffrance s’est installée et où l’incompréhension et le sentiment d’injustice ont pris le dessus. Pourtant, les personnels et nos fédérations syndicales ont tiré la sonnette d’alarme, entre autre par le biais du CHSCT, depuis le début des tensions. La médiation et la conciliation ont d’abord été tentées pour trouver une sortie de conflit satisfaisante et salutaire dans l’intérêt de tous. Faut-il en arriver à une grève massive et à la mise en danger d’un personnel par désespoir pour que nos collègues soient entendus et reconnus ?

L’Unsa Education et les personnels qu’elle représente tiennent à souligner l’écoute et la bienveillance de Monsieur l’Inspecteur d’Académie qui a hérité de ce dossier sur cette rentrée scolaire. Nous attendons maintenant, du Rectorat, des mesures concrètes et rapides pour sortir de cette impasse, restaurer le climat de confiance et de travail de cet établissement, et permettre aux personnels fortement affectés de se reconstruire dans leur établissement.

Notre département se serait d’autant plus passé de ces évènements que les annonces et les choix ministériels récents contribuent fortement à renforcer le climat de défiance et de lassitude d’un grand nombre de professionnels de l’éducation, toutes fonctions confondues : enfumages médiatiques centrés uniquement sur l’interdiction du portable dans les écoles et les collèges et sur la rentrée en musique, refonte des programmes dans le 1er degré et au collège avec une vision de l’apprentissage basé sur la répétition d’exercices mécaniques et l’automatisation de tâches parcellaires au détriment de la réflexion. Pour l’Unsa Education, cette nostalgie d’une école fantasmée n’a pour but que de flatter l’opinion publique. Une fois encore, notre Ministre pratique le grand écart entre discours de la confiance et pratiques autoritaires.

Pour l’enseignement Professionnel, de très nombreux textes réglementaires doivent être publiés avant décembre pour permettre de préparer la rentrée 2019.
Il est donc urgent que le calendrier et la méthode du dialogue social soient arrêtés au plus vite. Sinon, il ne s'agirait que d'un dialogue de façade, préjudiciable à la qualité et à la réussite des transformations. Ce sont tout particulièrement les grilles horaires-professeurs et les moyens complémentaires qui doivent être connus au plus vite. Il sera alors possible de juger si cette réforme cherche vraiment à faire progresser la voie professionnelle ou si elle n'est qu'un prétexte à économies budgétaires.

De nombreuses situations d’écoles et d’établissements dans notre département, ainsi que des situations individuelles de collègues enseignants du 1er et du 2nd degré à cette rentrée 2018, nous prouvent que le chemin vers la sérénité scolaire est encore long.

L’Unsa Education, en partenaire social combatif, réformiste et progressiste prendra toute sa place nationalement et localement dans ces nombreux chantiers pour une école plus juste et des personnels mieux considérés.

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK, Sara BERNET, Anne Marie DARTHOS, Elodie DARZACQ